

Usumbura, le 11^e Octobre 1958

N° 500/ 08957 /3672

TRANSMIS copie pour information à
- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI
- Monsieur le Résident de l'Urundi
à KITEGA.



*3876 / TP A/102/58
2.11.58*

Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

- | | | |
|-----------|----------|----------|
| ASTRIDA | KISENYI | MURAMVYA |
| NYANZA | KIBUYA | NGOZI |
| KIGALI | SHANGUGU | MUHINGA |
| ✓ KIBUNGU | BUBANZA | BURURI |
| BIUMBA | USUMBURA | RUTANA |
| RUFENGARI | KITEGA | RUYIGI |

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir des fiches de renseignements de travaux. Ces fiches ont pour objet la construction de maisons d'habitation. Toutefois le même modèle pourrait convenir pour tous les travaux, de bâtiments civils (nouveaux bâtiments et gros aménagements) et de routes qui ne rentrent pas dans les possibilités du Budget ordinaire réservé à l'entretien de ce qui existe.

Il est indispensable d'établir une fiche pour chaque travail de manière à pouvoir la classer par catégorie.

Ces fiches rétablies en trois exemplaires seraient versées au dossier travaux du Territoire, de la Résidence et du Vice-Gouvernement Général.

Ces dossiers répondent aux objectifs suivants :

1°) assurer la continuité d'une politique en matière de travaux à l'échelon de votre Territoire. Les prévisions seront établies une fois pour toutes.

2°) permettre l'élaboration des budgets annuels en se référant aux fiches établies. Cette élaboration ne nécessite plus qu'un numéro d'urgence à fixer par la Résidence à moins que le Gouverneur n'en décide autrement.

3°) faire connaître les besoins du pays et permettre ainsi l'élaboration d'une politique à l'échelon du Territoire du Ruanda-Urundi. Dans l'hypothèse d'un second Plan Décennal, les dossiers des travaux seront d'une grande utilité.

4°) poser des questions aux services du Vice-Gouvernement Général. Vous serez avisé des réponses à vos questions.

5°) permettre l'étude des travaux de manière à en préciser l'importance et la valeur.

6°) prévoir à longue échéance les moyens d'exécution.

.../...

*2 ex a
Residence*

7°) permettre le démarrage rapide des travaux dès que les budgets sont arrêtés.

8°) de donner une vue rapide et claire de la situation du moment.

Votre dossier sera complété par des informations sur les travaux prévus par les services du Vice-Gouvernement Général.

Les dossiers aux trois échelons pourront être maintenus en concordance à l'intervention des agents de la Direction des Travaux Publics et des Conseillers techniques de Residence.

En ce qui concerne la rédaction des fiches, j'ajouterai les commentaires suivants.

Une prévision budgétaire doit être justifiée à suffisance. Tous les arguments à votre connaissance devraient figurer aux fiches, sans oublier la rentabilité éventuelle.

En ce qui concerne les bâtiments qui ne sont pas d'un type courant, je vous renvoie à la lettre 611/2003 du 19 janvier 1957 du Gouverneur Général vous transmise par ma lettre n° 61/9212/4140 du 18 novembre 1957.

Le délai imparti à l'établissement de ces fiches dépend de vous. Je préconise de les rédiger dès qu'un problème se pose.

Sous la rubrique 1 figurera le libellé exact de la construction et les justifications. Sous la rubrique 2 - renseignements - figurera le programme des constructions. Le croquis de situation avec courbes sommaires de niveau pourrait figurer au verso de la première page. Il est inutile de donner les renseignements sur les prix à toutes les fiches portant sur une même localité. Une série de renseignements suffira. Si vous désirez, que la Direction des Travaux Publics puisse vous apporter une certaine aide, il serait bon de poser tous les problèmes en rapport avec les matériaux locaux. Par exemple, il serait bon de signaler que des briques sont nécessaires faute de gravier pour blocs, que ces briques n'existent pas en stock, que vous ne disposez pas de matériel de transport etc...

Les prévisions sont établies dans les conditions existantes ou prévisibles d'après les informations que vous possédez. Sur vos indications, les Travaux Publics demanderont aux autres services de compléter vos prévisions en tenant compte de leur programme. Les indications fournies par les services vous seront communiquées.

Les renseignements qui seraient incomplets pour toutes sortes de raisons, comme la nécessité d'urbaniser un quartier, ne permettront de provoquer les interventions nécessaires.

Les fiches peuvent être envoyées au fur et à mesure de leur établissement. Je répète toutefois que le programme des maisons d'habitation est urgent. Il est utile d'envoyer les autres prévisions le plus possible, car ainsi il ne sera possible de les faire entrer à la première occasion favorable.

Je me permets d'attirer votre attention sur l'importance des prévisions budgétaires. Elles permettront de satisfaire le Conseil Général qui désire examiner avec soin les prévisions et le Gouverneur du Territoire qui désire connaître exactement les besoins du pays. Dans un avenir plus éloigné, elles permettraient l'élaboration d'un second Plan Décennal qui, à mon avis, est à envisager comme au Congo Belge.

Messieurs les Résidents ont marqué accord sur le contenu de la présente lettre.

Je joins des copies supplémentaires pour les postes détachés.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GÉNÉRAL
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,
LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
DU RUANDA-URUNDI,
J. SCHLUEPPEL.

Schenfeler

INGÉNIEUR PROVINCIAL.

Les deux assistants médicaux Tedyenda Tanila
et Ruabuhunga l'ont les employés P.A.P.
Butembesa - Bienté - Butajanya, dans celui-ci
habiter dans une maison P.A.P. à Kibenge
(et maison P.N.K.)

Les infirmiers de 1^{ère} classe NTuro Mathieu (mari + 1E)
les aides infirmiers Rugema (M+1E) Gukali (M+6E)
et l'aide accoucheuse Nyirantabohari Vamijuru (M+1E)
sont tous logés dans une seule maison B.O.

La maison double de P.T.T. ne compte ni WC
ni cuisine
5. Aides infirmiers et un aide accoucheur. un tout / 5
6. ~~aide infirmier Jentashya~~

Il faut

- 1° 2 maisons pour assistants médicaux
- 2° 4 maisons pour infirmiers et 1^{ère} classe.

Personnel S.M.

Yours status

Sebenda Stanislas
Rwabukanya Celestin

Assistant medical
officer.

one
man P.N.R.
one
man P.N.R.

Nturo elladika

nurse 5' el.

M

1E

man BO.

Nyamuta Gabriel

ia

M

5E

st. Zaga

Satare S

ia

M

3E

st. Zaga

Sakwaya U

ia

E

man. able

Karumana L.

nurse 5' el

M

7E

st. Zaga

Yours Contact

Personnel S.M.

Yours status
Jelyendu Stanislas
Rwabukungu Celestin

Assistant medical
officer

one
under P.N.R.
one
under P.N.R.

Nturo elladieu

infirmier 5^e cl.

M 1E

under B.O.

Njamanta Gabriel

ia

M 5E

St. Zaza

Satare S

ia

M 3E

St. Zaza

Sakwaga V

ia

C

main table

Kamwana L.

inf. adj 5^e cl

M 7E

St. Zaza

Yours Contact

Cher Monsieur,

Voici les renseignements demandés:

I.- PERSONNEL SOUS-STATUT:

-Assistants Médicaux -SEBYENDA Stanislas : à Karenge.- trop loin, à loger.-
-RWABUHUNGU Celestin: " " " "

-Infirmiers: 3me classe: NTURO Mathieu : à Kibungu.- M+1E.-
" " : NZAMWITA Gabriel: " .- M+5E.-
" " : GATARE Smaradge : " .- M+3E.-
" " : GAKWAYA Vincent : " .- Célibataire.-
" : Adj. 3me classe KARWANA Léonidas: " .- M+7E.-

II.- PERSONNEL SOUS-CONTRAT.-

-Aides-Infirmiers: RUGEMA Jean : à Kibungu.- M+1E.- *Mai 80 ans Ntun*
" MUNYANKUGE Vianney: " M+6E.- *Bte Zaga*
" GIKALI Aloys : " M+6E.- *Bte Zaga*
" GAKWAYA François : " M+ sans enfant *Bte Jay*
" *Hanya Jean* SENTASHYA Faustin : " avec une seule chambre
(célibataire)

-Aide-Accoucheuse: NYIRANTAHOBARI Véronique: " M+1E.-

NON LOGES:

Aides-Infirmiers: PIMAPIMA Alexandre: célibataire
BUNGURUBWENGE Emmanuel: M+1E.-
BWIMBA Antoine: célibataire
MUTIMURA Antoine: M.+1E.-
TWAHIRWA Fidèle: M.+1E.-
Aide-Accoucheuse: MUKAMUSONI Th. avec .3 enfants.-

Bien à vous.-



demande continuation

A. Bo

deux statuts

RWAKAYAMBA Mal logi: Station Vétérinaire
#statut 1. classe dans maisons refermées, murées
C.H.C.

Remarque: trop petite pièces + cuisine
: pas de meubles

Composition famille 1F + 2E.

Projet: Agrandissement
de 1 ou 2 pièces.

~~ou~~ ou
construction 1 maison

statut en 200 (provisoire?)

Autres

Bo
C.H.C.

seul projet: Cont l'insécurité de logement
et content. ady ent.
Meri!

1° Rwakayamba 2 pièces eae. 1F+2E
Centre Vétér.

2° Mutaganzwa Rusamey, Bo. célib.

3° Rubameke Kibumanyi' maison personnelle.